



CHARTRE DE BENEVOLE

Cette chartre a pour but de clarifier les bonnes pratiques que les bénévoles de l'association « HANENE » en tant que membres du bureau national/régional/local ou adhérents sont appelés à appliquer. Elle a pour objectif de rappeler certaines règles simples et empreintes de bon sens, destinées à faciliter au quotidien la tâche de chacun et à assurer un fonctionnement sain et cohérent de l'association.

Chaque candidat appelé à être adhérent ou membre de l'un des organes de l'association doit lire, signer et mettre en application la chartre du bénévole.

NOS VALEURS FONDAMENTALES

- Chaque personne est nécessaire et libre dans ses pensées et ses croyances tant que celles-ci sont conformes aux droits humains universels et au principe irrévocable que le lait maternel est le meilleur aliment adapté aux nouveau-nés et aux nourrissons humains.
- La transparence est le garant de la confiance qui régit les relations entre les différents membres de l'association.
- La démocratie et la participation dans la prise de décision sont les boosters de la synergie d'action.
- Le travail d'équipe garantit l'égalité des chances à mettre en pratique le bénévolat.

NOS ENGAGEMENTS

1) Envers les bénéficiaires de nos actions :

- Développer des actions basées sur les preuves scientifiques qui visent l'accroissement du niveau d'éducation en santé en matière d'allaitement maternel ;
- Nous engager de créer une relation empathique et confiante par une écoute active et respectueuse ;
- Contribuer au soutien de toutes les mères désirant initier et continuer l'allaitement ;
- Refuser et condamner toute sorte de connivence avec n'importe quelle partie ayant pour objectif ou intention ou répercussion de nuire à l'allaitement maternel sous n'importe quel prétexte.

2) Envers l'Association

- Participer activement aux réunions du bureau de l'association par la présence régulière et la participation aux discussions, réflexions et décisions,
- Exécuter les tâches dans les délais et conformément aux décisions prises au cours des réunions,
- Assurer le retour de l'information aux courriels échangés, en particulier la confirmation de participation aux réunions ou la justification de l'empêchement.

«J'ai pris connaissance de la chartre du bénévole et m'engage à la respecter en tous points.»

Date :

Nom & Prénom

Signature